

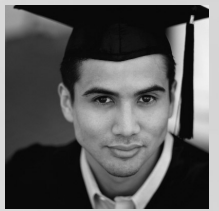


  
**BRILLER**  
PARMI LES **MEILLEURS**

La vision et les priorités d'action  
du gouvernement du Québec

**SOMMAIRE**

Québec 



Le document est accessible dans le site Web du premier ministre du Québec à l'adresse suivante :  
[www.premier.gouv.qc.ca](http://www.premier.gouv.qc.ca).

*This document is available in English.*

Photographie de couverture : Cossette, Jean-Daniel, Vue aérienne de Terrebonne, Québec,  
Point Du Jour Aviation Itée.

Dépôt légal – 2004  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN 2-550-42127-2

© Gouvernement du Québec

## Message du premier ministre



Nous avons formé le premier gouvernement élu par les Québécois au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est avec la volonté d'inaugurer une nouvelle ère de développement et de prospérité que nous nous sommes préparés à assumer la direction du Québec. L'essence de notre mission est ainsi de faire le pont entre deux époques : entre celle de la naissance du Québec moderne et celle de l'émergence, à l'heure de la mondialisation, d'un Québec capable de **briller parmi les meilleurs**.

## Un Québec de 7 millions d'ambitions

Ce programme d'action du gouvernement du Québec présente les orientations que nous mettrons de l'avant afin que le Québec fasse le plein de ses forces, envisage ses défis avec confiance et sérénité et poursuive sa marche vers le succès.

### Une force créatrice

Sous maints aspects, l'épanouissement du Québec en terre d'Amérique tient de l'exploit. Peu de sociétés n'ayant ni l'avantage du poids ni celui du nombre, peuvent se targuer d'afficher autant de réussites que le Québec. Notre économie est l'une des plus modernes du monde. Le Québec est un chef de file dans nombre de domaines de grand avenir comme les télécommunications, l'aérospatiale, l'optique et la photonique, les biotechnologies, l'industrie pharmaceutique ainsi que plusieurs champs de recherche médicale. Nous savons autant harnacher des rivières rugissantes que réinventer l'art millénaire du cirque. Le Québec est une force créatrice.

Le Québec a grandi, mais il a surtout su grandir à sa manière, en affirmant ses valeurs. Notre système public de santé témoigne de notre adhésion à la justice sociale. Notre système public d'éducation incarne notre foi dans l'égalité des chances. Notre filet de protection sociale reflète la compassion qui nous réunit. Les Québécois ont raison d'être fiers de ce qu'ils ont accompli.

### Deux défis

Les réussites du Québec sont telles qu'il serait facile de se griser de nos accomplissements sans rien changer à nos façons de faire. Ce serait une erreur. Parce qu'à l'ombre de nos réalisations, deux défis importants se profilent : les changements démographiques et l'assainissement de nos finances publiques.

Le Québec doit se préparer à faire face à une demande croissante des services publics, principalement en matière de santé, qui coïncidera avec une diminution de la population active.

Or, nous nous engageons dans ces changements fondamentaux avec des finances publiques qui sont préoccupantes. La croissance des coûts des services publics est supérieure à la croissance des revenus de l'État. Ce serait contraire à nos intérêts d'exercer une ponction encore plus grande sur les revenus durement gagnés des Québécois qui sont, comme chacun sait, les citoyens les plus taxés du continent.

Partagé entre des besoins croissants et des moyens limités, l'État québécois a vu sa capacité de soigner, d'éduquer, de venir en aide aux personnes vulnérables et de développer ses infrastructures s'amoinrir. Les Québécois ont assisté à un allongement des listes d'attente et à une détérioration des services publics.

Ce programme d'action se veut donc aussi un portrait du Québec d'aujourd'hui. Il met la table pour un plein engagement des Québécois dans la détermination des choix que nous ferons ensemble. Ce dialogue s'exprimera notamment, dès le printemps 2004, par le biais de forums organisés sur quatre thèmes : santé et services sociaux; éducation, formation, emploi; développement économique, régional et durable; famille et développement social. Ces forums, qui déboucheront sur une rencontre nationale, placeront ces grands enjeux du Québec dans le contexte particulier du défi des finances publiques et des changements démographiques.

## Un devoir d'État

À défaut de revisiter nos façons de faire, l'écart entre le vouloir et le pouvoir de l'État ira en s'accroissant. L'heure est venue d'entreprendre une profonde remise à jour du fonctionnement de l'État québécois.

Nous allons faire le tri dans les engagements de l'État afin de privilégier les missions essentielles comme la santé, l'éducation et l'aide aux plus démunis. Nous allons déléguer à d'autres ce que d'autres peuvent faire mieux que l'État ou à meilleur coût.

Nous allons décentraliser l'administration publique en confiant davantage de responsabilités aux citoyens des régions, qui ne demandent pas mieux que de prendre en main leur avenir avec un État qui agira davantage comme accompagnateur des volontés régionales que comme prescripteur de solutions centralisées.

Nous allons dynamiser notre économie en la libérant des contraintes qui nuisent à l'investissement et à la création d'emplois. Nous allons mettre à contribution les nouvelles technologies et les nouvelles méthodes de saine gestion afin de dispenser plus efficacement les services qui relèvent de l'État. Nous allons nous redonner un État québécois capable de soigner, d'éduquer et de soutenir ses citoyens les plus démunis.

Que l'annonce de ces changements puisse être source d'incertitude chez certains, je le conçois. Mais en nier la nécessité serait un aveuglement volontaire bien plus périlleux. Nous sommes animés par le désir de voir le Québec revendiquer fièrement son appartenance à ce siècle nouveau et sa part des promesses qu'il recèle.

La remise en question n'est pas un sacrilège; elle est inhérente au devoir d'État. Mais le questionnement demande de l'audace et la réalisation du changement suppose du courage. En cela, nous sommes inspirés par les Québécois qui ont su, tout au long de notre histoire, affirmer avec brio notre culture et notre langue et porter notre voix et notre génie jusqu'aux plus hauts sommets.

C'est pour l'avenir de nos enfants et en hommage à nos parents, pour celles et pour ceux qui ont bâti le Québec que nous nous engageons avec enthousiasme et fierté dans la mission ambitieuse de remettre à jour le fonctionnement de notre société.

Le seul Québec que je conçois est un Québec qui est grand. Qui est capable de briller parmi les meilleurs et de réaliser les 7 millions d'ambitions qu'il porte. C'est ce Québec que nous bâtirons avec tous les Québécois.

Le premier ministre du Québec,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Charest', written in a cursive style.

Jean Charest

Le gouvernement rend public le programme d'action qu'il mettra en œuvre tout au long de son mandat.

Ce programme d'action présente la vision et les priorités gouvernementales. Il illustre le travail que nous avons déjà amorcé et explique les orientations qui encadreront les interventions des quatre prochaines années.

Au cours des prochains mois, dans chacun des domaines concernés, des plans d'action viendront en préciser le déploiement. Dès le prochain budget, un cadre financier en chiffrera la réalisation.

Les forums organisés au cours du printemps 2004 et la rencontre nationale qui les conclura permettront aux Québécois de participer pleinement à cette réalisation. Ils influenceront ainsi directement sur les prochaines initiatives gouvernementales.

## Les valeurs que nous partageons

Le gouvernement fonde son action sur un certain nombre de **valeurs de base** : primauté des libertés individuelles, confiance dans la capacité des citoyens de se responsabiliser, esprit d'entreprise, engagement en faveur de la justice sociale, conviction de la nécessité d'un développement économique et durable, attachement aux valeurs démocratiques et affirmation de l'identité québécoise.

## Une vision du Québec que nous voulons

Nous avons une vision très claire du Québec que nous voulons construire, un Québec où **le mieux-être du citoyen sera une réalité, dans sa vie de tous les jours.**

Le Québec offrira des soins de santé et des services sociaux de qualité, accessibles partout. L'éducation sera résolument orientée vers la réussite. Sur le plan économique, le Québec aura significativement progressé, et les citoyens des régions auront effectivement pris en main leur stratégie de développement. Le Québec sera solidaire, aidera ses familles et soutiendra ses jeunes. Le Québec sera fort au sein de la fédération canadienne, et bénéficiera d'un État moderne et efficace.

## Deux enjeux incontournables

Le gouvernement entreprend la mise en œuvre de ses priorités d'action alors qu'en toile de fond, deux enjeux incontournables conditionnent les initiatives à venir.

À court terme, le Québec est confronté à un véritable **piège budgétaire**, dont il doit impérativement se libérer s'il veut disposer des marges de manœuvre nécessaires à son développement.

À moyen terme, les **changements démographiques** interpellent l'ensemble de notre société, qui doit y apporter les réponses appropriées.

## Sortir du piège budgétaire

Dès avril 2003, la population du Québec était informée de la situation financière extrêmement difficile à laquelle elle était confrontée, telle qu'identifiée par le comité d'experts présidé par M. Guy Breton. Les difficultés dont nous avons hérité ont d'autant plus d'impact qu'elles s'appliquent à une situation structurellement fragile.

Sur le plan budgétaire, le Québec est en effet confronté à un problème de fond, que l'on peut résumer en cinq constatations.

- **Nous dépensons plus en services publics que les autres provinces canadiennes**, même si nous sommes collectivement moins riches. En 2002-2003, le Québec a dépensé par personne 715 \$ de plus que les autres provinces en services publics, alors que la richesse par habitant (PIB par habitant) y était inférieure de 4 960 \$.
- **Cet écart s'est accru au cours des dernières années**, parce que les dépenses ont augmenté plus rapidement au Québec qu'ailleurs au Canada.
- Si l'on se projette dans l'avenir, on prévoit que **les coûts de reconduction des programmes actuels progresseront plus rapidement que les revenus de l'État**. Autrement dit, les besoins augmenteront plus rapidement que les ressources financières dont nous disposons pour y répondre.
- **Au cours des dernières années**, et malgré l'atteinte du déficit zéro, **la dette publique n'a pas cessé de s'alourdir**. Elle a augmenté de 13,8 milliards de dollars au cours des six derniers exercices financiers.
- Dans l'avenir, pour combler l'écart entre les dépenses et les revenus, l'État québécois **ne peut accroître davantage les impôts ni ignorer le problème de la dette**. La pression fiscale à laquelle sont soumis les particuliers est déjà l'une des plus lourdes en Amérique du Nord. Au 31 mars 2003, la dette de l'État québécois représentait un peu plus de 44 % du produit intérieur brut, soit le niveau le plus élevé au Canada.

Aggravant la situation, le déséquilibre fiscal existant au détriment des provinces n'est toujours pas réglé. La répartition des moyens financiers au Canada ne correspond pas à la division des responsabilités entre les deux ordres de gouvernement. En particulier, la contribution fédérale en matière de santé reste largement inférieure, en termes relatifs, à ce qu'elle était au milieu des années quatre-vingt-dix.

## Rétablir une marge de manœuvre financière

Il est évident qu'une telle situation ne peut se prolonger à terme. Si nous voulons protéger nos choix collectifs et réaliser les priorités voulues par les citoyens, il faut de façon urgente sortir le Québec du piège budgétaire actuel. En matière de finances publiques, le statu quo serait la pire des solutions.

Pour rétablir une marge de manœuvre actuellement inexistante, le gouvernement entend agir simultanément dans trois directions.

- **Le Québec doit créer davantage de richesse**, en misant sur la croissance économique.

Le Québec ne bénéficie que de 16 % de l'investissement privé au Canada (investissement privé non résidentiel)<sup>1</sup>, alors qu'il représente 24 % de la population canadienne. Année après année, ce sont donc plus de cinq milliards de dollars d'investissements créateurs d'emplois qui ne sont pas réalisés au Québec, par rapport au standard canadien. Le Québec doit combler ce retard.

L'une des façons d'y parvenir consistera à baisser les impôts. L'allègement de la fiscalité constituera l'un des leviers permettant de renforcer l'incitation au travail et d'encourager les investissements. La baisse des impôts contribuera ainsi à créer plus de richesse, et donc à fournir à l'État, de façon durable, les revenus nécessaires pour accroître sa marge de manœuvre financière.

- **Nous devons réussir à rendre notre État plus efficace.** La protection de nos choix collectifs passe ainsi également par une révision en profondeur du rôle de l'État, ainsi que par une modernisation des programmes comme des façons de faire.

Il faut que l'État québécois soit davantage centré sur les services, et qu'il comprenne moins de structures. Le gouvernement procède actuellement à une analyse systématique de l'efficacité des programmes et de leur efficience. Les améliorations identifiées seront mises en œuvre tout au long du mandat.

Dans le cadre de ses priorités d'action, le gouvernement entend par ailleurs consolider le financement du secteur de la santé, recentrer l'éducation sur l'élève et l'étudiant, définir une nouvelle approche permettant d'assurer le renouvellement des infrastructures et réviser l'ensemble des modes d'intervention dans l'économie.

- Il faut que le gouvernement fédéral apporte une réponse satisfaisante et durable au problème du **déséquilibre fiscal**. Les provinces doivent bénéficier de moyens financiers supplémentaires pour répondre aux besoins qu'elles ont à satisfaire, en particulier dans le domaine de la santé et des services sociaux. À court terme, les premiers ministres des provinces ont ainsi unanimement demandé que le gouvernement fédéral porte à 25 % sa contribution aux dépenses consacrées à la santé et aux services sociaux.

Le gouvernement du Québec est décidé à jouer un rôle de leader, dans les discussions entre les provinces et le gouvernement fédéral. La création du Secrétariat d'information et de coopération sur le déséquilibre fiscal est l'illustration de cette volonté gouvernementale et de ses premiers effets.

---

<sup>1</sup> Investissements privés et publics au Canada, perspectives révisées, juillet 2003.

## Répondre aux changements démographiques

La société québécoise connaît des **changements démographiques majeurs**, qui vont conditionner en bonne partie son futur. Malgré la contribution accrue de l'immigration, on observe déjà un ralentissement de la croissance du nombre d'habitants.

À beaucoup plus court terme, les changements démographiques prennent la forme d'un vieillissement accéléré de la population.

Ces changements interpellent chaque citoyen et l'ensemble de notre société.

- Ils vont avoir un impact sur l'économie et le marché du travail. On prévoit ainsi une diminution de la population en âge de travailler dès 2011. Selon certaines projections, le Québec ne compterait en 2030 que deux personnes en âge de travailler pour une personne de soixante-cinq ans et plus, alors que la proportion est actuellement de cinq personnes en âge de travailler pour une personne de soixante-cinq ans et plus. On anticipe ainsi des pénuries de main-d'œuvre à court terme dans plusieurs secteurs d'activité et dans certaines professions, ainsi qu'une perte de savoir-faire, avec le départ à la retraite en grand nombre du personnel plus âgé.
- Au cours des prochaines années, le gouvernement sera confronté à une demande accrue de services publics pour les personnes âgées.
- Pour leur part, les régions ressources sont déjà touchées par un déclin démographique marqué.

Les changements démographiques soulèvent ainsi un grand nombre de questions, auxquelles nous devons répondre.

**Le déclin démographique n'est cependant pas une fatalité** : si le Québec bénéficiait d'un solde migratoire plus favorable et d'un nombre plus élevé de naissances, la situation projetée pourrait être sensiblement modifiée.

Une évolution de la démographie selon le scénario de forte croissance établi par l'Institut de la statistique du Québec en février 2004, conduirait ainsi à prolonger au-delà de 2051 la période de croissance de la population. Dès 2026, le Québec compterait au moins 500 000 habitants de plus.

Les hypothèses à la base de ce scénario n'ont rien d'utopique et pourraient devenir réalité, si nous le voulons. Devant les enjeux en cause, le temps semble ainsi venu d'intégrer dans une politique de la population les différentes initiatives visant à accroître l'immigration, à favoriser l'installation des immigrants en région, et à agir de façon appropriée sur les différents facteurs qui conditionnent le choix d'avoir des enfants.

## Le défi à relever

Le gouvernement a défini un programme d'action fidèle aux orientations retenues, répondant aux changements démographiques et s'attaquant résolument à la situation des finances publiques.

Tout le défi est là : il faut assainir et solidifier les finances publiques, tout en mettant en œuvre dès maintenant les orientations stratégiques qui permettront de construire le Québec que nous voulons – un Québec assurant le mieux-être des citoyens et la qualité des services qui leur sont offerts.

Le Québec doit pouvoir relever ce défi.

- Les orientations stratégiques encadrant l'action gouvernementale vont se déployer sur un horizon de quatre années, correspondant au mandat confié par la population. Cela signifie que la réalisation des priorités d'action va s'étendre sur plusieurs exercices.
- Un certain nombre de priorités retenues ne nécessitera aucune injection d'argent supplémentaire, dans la mesure où elles prennent la forme de nouvelles façons d'offrir les services, de modifications législatives et réglementaires ou d'amélioration dans la gestion des outils dont nous disposons déjà.
- Pour les initiatives demandant des ressources additionnelles, le gouvernement visera d'abord à les autofinancer, en réallouant les budgets d'intervention en fonction de ses priorités. Les dépenses de programmes du gouvernement du Québec dépassent actuellement les 45 milliards de dollars, ce qui donne une idée de l'ampleur de ces budgets et des possibilités d'action qui en découlent.

La mise en œuvre détaillée du programme d'action gouvernemental sera précisée au cours des prochains mois, par chacun des ministères et organismes gouvernementaux concernés. Les forums organisés au printemps 2004 permettront aux Québécois de participer à sa réalisation, et d'influer directement sur les initiatives gouvernementales.

Globalement, dès le prochain budget, le gouvernement précisera, dans un cadre financier global, les étapes du redressement budgétaire entamé et les conditions de financement de ses priorités d'action.

## Les orientations du mandat

Les priorités d'action du gouvernement s'articulent autour de sept orientations stratégiques, qui vont constituer le cadre des initiatives gouvernementales.

- 1** Améliorer l'état de **santé** de la population et rendre **accessibles** des services sociaux et de santé de **qualité**.
- 2** Orienter l'**éducation** vers la **réussite**.
- 3** Réaliser le **plein potentiel économique** du Québec, dans une perspective de **développement durable**.
- 4** Favoriser l'autonomie et le développement des **régions**.
- 5** Soutenir l'épanouissement de la **famille**, favoriser la **natalité** et le **développement social**.
- 6** Affirmer **l'identité du Québec** et promouvoir ses intérêts et sa **culture** au Canada et dans le monde.
- 7** Revoir le rôle et les façons de faire de l'**État**.

## La santé

Dès le printemps 2003, le gouvernement a dégagé près de 250 millions de dollars en faveur de la santé. Ces sommes ont été affectées à la diminution des listes d'attente en chirurgie, au désengorgement des urgences, aux services de soutien à domicile et d'hébergement, ainsi qu'à l'appui aux personnes les plus vulnérables – et particulièrement aux personnes âgées en perte d'autonomie.

Depuis cette date, des initiatives majeures ont été entreprises, pour rendre le système québécois de santé et de services sociaux plus efficace et plus performant.

Toutes ces initiatives constituent les premières étapes d'une action qui va s'étaler tout au long du mandat. Pour améliorer les services de santé et les services sociaux et les rendre plus accessibles, le gouvernement veut **recentrer le système de la santé et des services sociaux sur la personne** plutôt que sur les structures. **Les façons de faire seront revues**, et les **ressources financières** nécessaires mobilisées.

- Le gouvernement entend d'abord **réduire l'attente et désengorger les urgences**.
  - Une stratégie en quatre points est mise en place, afin de réduire l'attente : cette stratégie comprend le développement de centres à haut débit de chirurgies de la cataracte et de chirurgies orthopédiques, le suivi systématique des clientèles avant, pendant et après leur hospitalisation, la consolidation des données et l'amélioration de la gestion des blocs opératoires, ainsi qu'un accès rapide aux traitements en radio-oncologie.
  - Pour désengorger les urgences, le gouvernement intervient spécifiquement là où la situation est particulièrement difficile – soit dans quatre établissements de Montréal et de la Montérégie.
  - Un soutien sera également apporté dans les autres centres hospitaliers. Globalement, la révision de certaines façons de faire aura un impact positif sur la fréquentation des urgences.
- Le gouvernement entend améliorer les services offerts à certaines des **personnes** les plus **malades** et les plus **vulnérables** de notre société, et notamment aux aînés en perte d'autonomie.

- Le système québécois de santé et de services sociaux doit devenir **plus efficace** et **plus performant**.
  - Les services à la population seront dorénavant décloisonnés, de telle sorte que les patients n'aient plus à multiplier les démarches à chacune des étapes des soins qui leur sont prodigués. La mise en place de réseaux locaux de services, dans toutes les régions du Québec, permettra d'y parvenir.
  - La création de quatre réseaux universitaires de santé permettra de planifier de façon coordonnée les différents volets de la mission universitaire, soit l'enseignement, la recherche et l'évaluation des technologies.
  - L'organisation du travail sera améliorée, simplifiée et assouplie, grâce au rôle accru confié aux infirmières et à la réduction du nombre d'unités d'accréditation syndicale. La négociation locale de certaines conditions de travail permettra de prendre en compte la spécificité de chaque région, de chaque situation locale, et de mettre fin au « mur à mur » privilégié jusqu'ici.
  - Les effectifs médicaux et infirmiers seront accrus dans chacune des régions du Québec, grâce à l'accroissement des admissions en soins infirmiers, l'augmentation du nombre d'étudiants en médecine et le soutien aux infirmières et médecins étrangers désirant s'installer au Québec.
  - Pour assurer la pérennité du Régime d'assurance médicaments, le gouvernement présentera une politique du médicament. Cette politique comportera trois axes principaux, soit l'accessibilité des médicaments, le maintien des prix des médicaments à un niveau abordable et leur utilisation optimale.
- Le gouvernement est convaincu que l'une des clefs de l'amélioration du système de santé réside dans un **renforcement de l'imputabilité et de la transparence**. Un poste de Commissaire à la santé et au bien-être sera ainsi créé, et des outils de communication avec les citoyens mis sur pied.
- Des efforts mobilisant plusieurs ministères seront consacrés à l'accroissement de la **prévention** et à l'amélioration de la **santé publique**. Il faut en particulier que les nouvelles générations acquièrent de bonnes habitudes dès le jeune âge.
- Le gouvernement continuera à **réinvestir dans la santé**, mais en le faisant de **façon performante**. Cela implique un nouveau mode d'allocation des ressources, des immobilisations en lien avec les priorités, un recours efficace aux partenaires du secteur privé et l'identification claire, dès maintenant, des directions vers lesquelles seront orientées les ressources disponibles. Il faut par ailleurs entamer une réflexion de fond sur le financement de la santé au Québec.

## L'éducation

Comme le gouvernement s'y était engagé, l'importance accordée à l'éducation s'est reflétée dès les choix budgétaires du printemps 2003. Les crédits consacrés à l'éducation ont en effet été accrus de 400 millions de dollars, malgré le peu de marge dont disposait le gouvernement.

Le mandat sera consacré au **renforcement de notre système d'éducation**, condition essentielle à la réussite de nos jeunes. La formation et l'éducation représentent en effet un moyen déterminant d'assurer la réussite du plus grand nombre de jeunes dans la vie, tout en constituant des réponses aux exigences nées de la compétition et de l'ouverture des marchés.

- Afin de contrer l'échec et le décrochage scolaire, le gouvernement assurera un meilleur encadrement des élèves et un soutien supplémentaire aux parents. Des outils opérationnels et pratiques seront graduellement mis en place, tels l'aide aux devoirs, le mentorat et le dépistage précoce.
- D'ici la fin du mandat, les élèves seront présents une heure et demie de plus par semaine à l'école primaire. À la rentrée scolaire 2005, toutes les écoles secondaires appliqueront le nouveau curriculum, conçu pour appuyer le cheminement de l'élève vers la réussite.
- Les possibilités de passage entre le secondaire, le collégial et l'université seront multipliées et facilitées.
- La maîtrise du français et une bonne connaissance d'une deuxième ou même d'une troisième langue constituent des facteurs stratégiques de réussite. De nouvelles mesures seront mises en place pour faciliter l'apprentissage du français, langue première. Le programme d'apprentissage de l'anglais, langue seconde, sera intégré au premier cycle du primaire.
- Le gouvernement informera les élèves et leurs parents des possibilités offertes par la formation professionnelle et technique. Les formations techniques seront davantage arrimées aux particularités régionales, et mieux articulées avec le cycle supérieur.
- Le forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, organisé en 2004, permettra d'évaluer la place des collèges dans le système québécois d'éducation.
- La qualité, l'accessibilité et le financement à long terme des universités seront l'objet d'une commission parlementaire, afin de déboucher sur des solutions précises. Ces solutions respecteront l'engagement du gouvernement de geler les frais de scolarité pendant la durée de son mandat.

## L'économie

Malgré des succès indéniables, le Québec a pris du retard, par rapport aux provinces et États voisins. Nous souffrons particulièrement de l'écart existant sur le plan de l'investissement privé.

Seule une économie libérée de ses contraintes, plus productive et plus compétitive, permettra de **réaliser le potentiel** dont nous disposons.

Afin d'augmenter la performance de notre économie, le gouvernement a déjà commencé à agir à plusieurs niveaux. Ces actions vont se poursuivre et se déployer tout au long du mandat.

- Le gouvernement va **baisser les impôts** et **simplifier la fiscalité**. D'ici la fin de son mandat, le gouvernement aura ramené le fardeau fiscal des particuliers au niveau de la moyenne canadienne, et l'aura rapproché de la moyenne nord-américaine. Le gouvernement va donc baisser les impôts des particuliers, en ciblant la classe moyenne et les familles avec enfants. Pour ce qui est de la fiscalité des entreprises, la priorité sera accordée à la réduction de la taxe sur le capital.

La fiscalité actuelle réduit l'incitation au travail et constitue un frein à l'investissement. Elle doit cesser de nous handicaper dans la compétition que nous livrons pour attirer ou retenir les entrepreneurs et travailleurs les plus compétents.

- La **croissance des investissements privés** est cruciale, si nous voulons exploiter notre plein potentiel et créer des emplois.
  - Le gouvernement renouvellera ses stratégies de prospection des investissements étrangers. Le niveau de l'aide sera établi en fonction de l'apport concret de l'investissement à l'atteinte des objectifs économiques.
  - Des stratégies seront lancées afin de stimuler l'entrepreneuriat, de soutenir les PME et de favoriser l'utilisation du capital de risque privé disponible.
  - Le gouvernement veut améliorer le climat d'affaires en allégeant la réglementation.
  - Le financement des infrastructures de transport et de télécommunication sera mieux assuré, grâce à la conclusion d'ententes avec le gouvernement fédéral et les municipalités et au moyen de partenariats public-privé.
- Le gouvernement entame la relance du **développement énergétique**.
  - D'ici le début de la prochaine décennie, Hydro-Québec prévoit accroître sa production hydroélectrique de plus de 10 %. Au total, Hydro-Québec prévoit, dans son plan stratégique, le déclenchement de 19 milliards de dollars d'investissements pour la période 2004-2008. Hydro-Québec vise des investissements de 3,5 milliards de dollars par année jusqu'en 2020. La relance de l'aménagement hydroélectrique assurera la sécurité énergétique des Québécois.
  - Le gouvernement encouragera les projets visant à accroître la production d'électricité à partir d'installations de cogénération, d'énergie éolienne et de biomasse. Le gouvernement reste par ailleurs convaincu que les efforts pour mieux utiliser l'énergie doivent être plus que jamais poursuivis.

- Il est tout à fait possible que le Québec dispose d'importantes réserves en hydrocarbures, si le potentiel du golfe du Saint-Laurent et de la péninsule gaspésienne se révèle exploitable. Hydro-Québec a été mandatée pour vérifier le potentiel du Golfe et celui de la Gaspésie, en association avec le secteur privé.
- Ces différents projets devront être réalisés dans le respect des communautés locales, et notamment autochtones, et en conformité avec les règles de protection de notre environnement. Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral préparent un projet d'entente de collaboration environnementale coopérative, qui permettra de faire conjointement des évaluations environnementales.
- Le développement que le gouvernement veut réaliser doit en effet être un **développement durable**.
  - Le gouvernement se dotera ainsi d'une stratégie de développement durable, qui constituera le **Plan vert du Québec**. Le Plan vert sera présenté en 2004 et devrait être en vigueur au cours de l'année 2005.
  - Le gouvernement inclura dans le Plan vert des initiatives visant à améliorer l'utilisation de l'eau.
  - La stratégie concernant les changements climatiques sera rendue publique en 2004.
  - Au cours de son mandat, le gouvernement souhaite porter de 5 % à 8 % la part du territoire classée comme aire protégée.
  - La commission chargée de conseiller le gouvernement sur la gestion de la forêt fera rapport en 2004.
  - Le respect de l'environnement en agriculture et la production porcine feront également l'objet de mesures, au cours du mandat.
- Le gouvernement déploiera en 2004 une stratégie de **qualification de la main-d'œuvre** et révisera les instruments d'intervention touchant le marché du travail, afin d'améliorer la qualité du travail, d'accroître le taux d'activité de la population en âge de travailler et de favoriser le prolongement de la durée de la vie active pour ceux qui le désirent.
- Le rôle des **sociétés d'État** dont la mission est de **soutenir le développement économique** consistera dorénavant essentiellement à stimuler l'investissement privé créateur d'emplois.
- Le gouvernement veut porter la part du PIB consacrée à la **recherche et développement** à 3 % d'ici la fin du mandat. Pour y parvenir, le gouvernement favorisera le développement d'une culture de l'innovation et incitera les entreprises à allouer davantage de leurs ressources dans ce qui constitue leur avenir.

## Les régions

Le gouvernement engage **une modification profonde des rapports entre l'État et les régions**, en misant sur leur volonté de prendre en charge leur développement.

La réforme entreprise par le gouvernement aura pour effet de rendre les régions plus prospères. Elle permettra d'améliorer l'efficacité et la qualité des services aux citoyens, puisque les décisions seront prises beaucoup plus rapidement, à proximité de la population desservie et dans le cadre de structures simplifiées. Des responsabilités nouvelles seront confiées à des élus locaux et régionaux, imputables de leurs décisions devant la population. Le gouvernement souhaite que cette décentralisation soit effectuée selon le rythme et la volonté des citoyens des régions.

Une **première étape** a été franchie dans la décentralisation, avec l'amélioration des règles de gouvernance régionale.

- En 2004, au cours d'une **deuxième étape**, les ministères et organismes du gouvernement identifieront les programmes et les activités dont ils proposeront la décentralisation ou la déconcentration vers les municipalités ou MRC.
- La **troisième étape** sera consacrée à la détermination des programmes et des activités effectivement transférés. Ces programmes et activités seront identifiés à partir d'une démarche de négociation, effectuée entre le gouvernement et chacune des conférences régionales des élus.
- En même temps que le processus de décentralisation, le gouvernement proposera dès 2004 une **stratégie de création de richesse par les ressources naturelles**, en vue de développer ces ressources en partenariat avec les régions et les communautés autochtones.
- Afin de rendre les régions plus prospères, le **développement local, régional et rural** s'appuiera sur la transformation accrue des ressources, la mise en valeur des avantages comparatifs et l'exploitation des potentiels de développement. Les conférences régionales des élus joueront un rôle stratégique dans la mise en œuvre de ce développement.
- Avec la collaboration des régions concernées, le gouvernement soutiendra un certain nombre de **secteurs d'activité** dont la vitalité est cruciale. C'est le cas de l'industrie touristique, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, du secteur minier, du domaine du bois d'œuvre et de la modernisation des infrastructures.

## La famille et le développement social

Le gouvernement veut bâtir un Québec où **les familles seront épanouies** et où la collectivité assurera **l'égalité des chances et la justice sociale**.

La nature des familles québécoises n'a jamais été aussi diversifiée. Les changements démographiques donnent une nouvelle urgence au soutien à apporter aux familles ayant de jeunes enfants. Le gouvernement regroupera dans une **politique familiale** d'ensemble les différentes initiatives mises en œuvre au cours du mandat

- Dans le cadre de l'allègement de la fiscalité des particuliers, le gouvernement visera prioritairement la **réduction du fardeau fiscal des familles**, en ciblant notamment les familles de la classe moyenne avec enfants.
- Le gouvernement entend atteindre, d'ici mars 2006, la cible de 200 000 places en **services de garde**. L'offre de services de garde sera davantage diversifiée. Leur financement sera assuré, grâce à la révision de la contribution parentale en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 : il faut souligner qu'une place en garderie coûte en moyenne 38 \$ par jour et par enfant, les familles québécoises contribuant pour 7 \$ à cette facture totale. Dans les faits, le gouvernement investit en moyenne 8 000 \$ par année pour chaque place en garderie.
- Les premiers éléments d'une **politique de conciliation travail-famille** seront présentés d'ici l'automne 2004.
- Le gouvernement souhaite reprendre le plus rapidement possible les discussions avec le gouvernement fédéral concernant la mise en place du **régime québécois de congé parental**.

Les directions de l'action gouvernementale aux chapitres de la santé, des services sociaux et de l'éducation représentent des éléments clefs des priorités du Québec, en matière de **développement social**. Mais il faut agir sur d'autres fronts.

- Le premier **Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale** sera fondé sur le respect de la dignité des personnes, sur un meilleur exercice des droits et responsabilités de chacun et sur la nécessité de donner à tous une égalité des chances dans la vie.
- Le **logement social** fera l'objet d'investissements et de soutiens supplémentaires, avec la participation de tous les partenaires impliqués.
- L'intégration des jeunes dans la vie active sera soutenue et appuyée, avec la mise en œuvre d'une **stratégie jeunesse**, visant à accompagner les jeunes dans leur parcours vers la réussite.
- Des réformes seront apportées au **système judiciaire**, pour le rendre plus efficace et plus accessible.
- Le gouvernement renforcera la **sécurité des citoyens**, en agissant sur le système correctionnel, en complétant la réforme de l'organisation policière, en améliorant la réponse aux risques et en révisant la loi encadrant la sécurité privée.

## L'identité du Québec, sa culture

Le gouvernement est le premier promoteur de l'**identité québécoise**, de sa **langue** et de sa **culture**. Le programme d'action du gouvernement vise à assurer la promotion de la langue française, l'expression de la culture québécoise et le soutien à la francophonie.

Cette promotion se fera dans le respect des Québécois d'expression anglaise, des communautés culturelles et des Autochtones. Leur participation et leur contribution sont essentielles au développement d'un Québec ouvert sur le monde et respectueux de ses minorités.

- Le gouvernement renforcera les mesures favorisant la **francisation des milieux de travail** et l'**apprentissage du français**, afin d'accélérer l'intégration des différentes communautés culturelles à la société québécoise.
- **L'appui à la culture** visera particulièrement l'amélioration de la situation socio-économique des artistes.
- Le Québec renforcera sa participation à la **francophonie**, au Canada comme sur le plan international.
- Des efforts spécifiques seront consacrés au renforcement des liens qui unissent les **différentes composantes de la collectivité québécoise**. Le gouvernement accompagnera en particulier les nations autochtones, afin de les aider à bâtir des communautés fortes, pleinement épanouies au sein de la collectivité québécoise.

Le nouveau climat établi dans les relations avec les provinces et le gouvernement fédéral doit permettre d'assurer avec succès la promotion des intérêts québécois. Le gouvernement veut que le Québec redevienne le chef de la coopération intergouvernementale qui émerge graduellement d'une meilleure coopération entre les provinces.

- Mis en place à l'initiative du Québec, le **Conseil de la fédération** rétablira des rapports de force en faveur des provinces, assurera le respect des compétences et redonnera au fédéralisme canadien son véritable sens.
- Le gouvernement compte sur le nouvel esprit qui anime les relations fédérales-provinciales pour que des réponses satisfaisantes soient apportées à la question du **déséquilibre fiscal**.
- Il faut également remédier aux défaillances actuelles du **programme de péréquation** et faire avancer les négociations portant sur des questions telles que le **financement des infrastructures** et le **congé parental**.
- **Sur le plan international**, le gouvernement a déjà entamé une action vigoureuse, visant à la fois la promotion de nos intérêts économiques, le renforcement des liens bilatéraux avec les États-Unis et la France, ainsi que la défense de la diversité culturelle.

## L'État

L'État québécois a joué un rôle majeur dans l'évolution et l'adaptation de notre société. Il a cependant mal vieilli et s'est graduellement éloigné de sa mission première – soit de livrer des services de qualité aux Québécois, à un coût correspondant à leur capacité de payer.

La priorité du gouvernement est de **recentrer l'État sur ses missions essentielles** – santé, savoir, prospérité, sécurité et identité – afin de le mettre au service des citoyens.

- Le gouvernement a entamé une **révision systématique du fonctionnement de l'État**, en revoyant aussi bien les structures et les programmes que les façons de livrer les services. Cette révision sera effectuée tout au long du mandat.
- Dans l'exercice de modernisation qu'il entame, le gouvernement considère **ses employés et les syndicats** qui les représentent comme des partenaires, ayant un rôle de premier plan à jouer pour améliorer les services offerts aux Québécois.
- En 2004, le gouvernement présentera une politique cadre applicable aux **partenariats à établir entre les secteurs public et privé**. Cette politique visera à développer des collaborations trop peu nombreuses à l'heure actuelle.
- En mettant sur pied un **gouvernement en ligne**, le gouvernement utilisera pleinement toutes les possibilités maintenant offertes par les nouvelles technologies de l'information. Il sera possible de réaliser des gains significatifs, tout en servant mieux les citoyens.

Les changements démographiques représentent un défi de première importance pour le devenir collectif du Québec.

- Le gouvernement définira une **politique intégrée de la population**, touchant à la fois à la natalité et à l'immigration.
- Le gouvernement élaborera une stratégie en vue de répondre aux **besoins de main-d'œuvre de l'économie québécoise**, dans un contexte de pénuries appréhendées.
- Le gouvernement analysera de façon spécifique les **effets structurels majeurs des changements démographiques sur l'économie**.
- Les préoccupations démographiques seront présentes dans chacun des différents **travaux de modernisation** de l'État.

Le Québec est l'une des plus vieilles démocraties au monde. Il en est fier, et à juste titre. Le régime politique québécois connaît cependant certaines lacunes. Un projet global de **réforme des institutions démocratiques** sera présenté au cours du mandat, et soumis à des consultations publiques.

## Briller parmi les meilleurs

Avec son programme d'action, le gouvernement présente à la population une **vision globale et complète** de la démarche qu'il entreprend au début de son mandat.

Elle comporte un **passage obligé** : le Québec doit réussir à sortir du piège budgétaire dans lequel il est actuellement pris, et rétablir les marges de manœuvre financières dont il ne dispose plus.

Le Québec doit également répondre aux changements démographiques en cours et assurer son avenir à cet égard, en définissant les bons moyens pour y parvenir.

Cette vision ne pourra devenir réalité sans la collaboration de tous et la mobilisation de chacun des citoyens impliqués.

Au cours du printemps 2004, des forums seront ainsi organisés avec le plus grand nombre possible de citoyens sur la santé et les services sociaux; l'éducation, la formation et l'emploi; le développement économique, régional et durable; la famille et le développement social. Ces forums accompagneront la mise en œuvre des priorités d'action retenues. Ils pourront ainsi directement influencer sur certaines étapes majeures de la réalisation des priorités d'action – tels les prochains budgets et la définition des crédits des ministères.

En rendant public son programme d'action, le gouvernement entend assurer cette mobilisation, et s'appuyer à cette fin sur l'adhésion et l'appui de la population.

La vision présentée vaut la peine que des efforts soient consentis afin que le Québec puisse **briller parmi les meilleurs**.

Les missions essentielles  
de l'État

## Santé

## Savoir

Des valeurs  
que nous partageons

Primauté des libertés individuelles,  
responsabilisation des individus  
et valorisation de l'esprit d'entreprise

Engagement envers  
la justice sociale,  
l'égalité des chances  
des femmes  
et des hommes

Les orientations  
stratégiques  
du gouvernement

Améliorer l'état de santé  
de la population et rendre  
accessibles des services  
sociaux et de santé  
de qualité

Orienter l'éducation  
vers la réussite

Réaliser le plein potentiel  
économique du Québec,  
dans une perspective  
de développement durable

Les priorités d'action  
du gouvernement

- Réduire l'attente et désengorger les urgences
- Soutenir les personnes malades et vulnérables
- Réorganiser pour améliorer l'efficacité
- Augmenter l'imputabilité et la transparence
- Accroître la prévention et améliorer la santé publique
- Allouer les ressources financières selon de nouvelles règles

- Soutenir le cheminement de l'élève vers la réussite
- Améliorer la connaissance des langues
- Renforcer la formation professionnelle et technique
- Tracer l'avenir de l'enseignement collégial
- Assurer la qualité, l'accessibilité et le financement à long terme des universités
- Accroître le rôle de l'éducation dans le développement économique, culturel et social des régions

- Baisser les impôts
- Soutenir l'investissement privé
- Développer le potentiel énergétique
- Promouvoir un environnement sain et un développement durable
- Renforcer la qualification de la main-d'œuvre
- Réviser les mandats des sociétés d'État
- Encourager le savoir et l'innovation

# Vision et priorités d'action du gouvernement

Prospérité	Sécurité	Identité	
Promotion du développement économique et du développement durable	Attachement aux valeurs démocratiques	Affirmation de l'identité québécoise, promotion d'une culture québécoise inclusive, attachement au Canada et ouverture sur le monde	
Favoriser l'autonomie et le développement des régions	Soutenir l'épanouissement de la famille, favoriser la natalité et le développement social	Affirmer l'identité du Québec et promouvoir ses intérêts et sa culture au Canada et dans le monde	Revoir le rôle et les façons de faire de l'État
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser la décentralisation</li> <li>• Assurer le développement régional et rural, pour rendre les régions plus prospères</li> <li>• Encourager l'installation des nouveaux Québécois en région</li> <li>• Améliorer la démocratie municipale</li> </ul>	<p><b>1</b> L'épanouissement de la famille</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alléger le fardeau fiscal des familles</li> <li>• Développer des services de garde de qualité et adaptés aux besoins des familles</li> <li>• Faciliter la conciliation travail-famille</li> </ul> <p><b>2</b> Le développement social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre le Plan d'action de lutte contre la pauvreté</li> <li>• Créer un environnement favorable à la participation des jeunes</li> <li>• Soutenir les investissements dans le logement social</li> <li>• Rendre la justice plus efficace et plus accessible</li> <li>• Améliorer la sécurité des citoyens</li> </ul>	<p><b>1</b> L'identité du Québec et la promotion de sa culture</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la langue française, la culture québécoise et la francophonie, au Québec, au Canada et dans le monde</li> <li>• Bâtir un Québec inclusif</li> <li>• Accompagner le développement des nations autochtones</li> <li>• Planifier l'immigration et intégrer les nouveaux arrivants</li> </ul> <p><b>2</b> La promotion des intérêts du Québec au Canada et dans le monde</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assumer notre leadership</li> <li>• S'attaquer au déséquilibre fiscal et faire progresser les autres dossiers avec le gouvernement fédéral</li> <li>• Affirmer la place du Québec sur le plan international</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moderniser l'État</li> <li>• Mettre sur pied un gouvernement en ligne</li> <li>• Mettre en œuvre une stratégie pour faire face aux défis démographiques</li> <li>• Réformer les institutions démocratiques</li> </ul>

